



ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 140<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA, 25-29 juin 2007

---

*Point 5.6 de l'ordre du jour provisoire*

CE140/23 (Fr.)

9 mai 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

### RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'UNITÉ DES SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE

#### Introduction

1. L'Unité des services de contrôle interne (IOS) de l'Organisation mondiale de la Santé transmet ci-après son rapport annuel pour l'année civile 2006 à la 140<sup>e</sup> session du Comité exécutif à titre d'information.

2. La Règle de gestion financière XII établit le mandat pour que le Directeur du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) maintienne une fonction d'audit interne qui est chargée de l'examen, de l'évaluation et du suivi de l'adéquation et de l'effectivité des systèmes globaux de contrôle interne de l'Organisation. À cette fin, tous les systèmes, processus, opérations, fonctions et activités au sein de l'Organisation seront soumis à cet examen, à cette évaluation et à ce suivi.

3. L'Unité des services de contrôle interne de l'Organisation panaméricaine de la Santé a mené des activités d'audit interne conjointes sous l'autorité générale du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Directeur du BSP. Pendant les mandats des deux directeurs précédents du BSP, des discussions ont pris place concernant un contrôle plus étroit de l'Unité des services de contrôle interne par le Directeur du Bureau. En 2002, le Directeur de l'époque a choisi de séparer la fonction d'audit interne de l'OPS du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS.

4. En 2003, le Directeur du BSP nouvellement élu de l'Organisation panaméricaine de la Santé a établi la coordination conjointe OPS/OMS de l'Unité des services de contrôle interne dans le but d'assurer un rapport direct de l'Unité IOS au Directeur du BSP. Au cours de 2006, l'OPS et l'OMS ont discuté des modalités des rapports à produire par les trois postes professionnels appartenant à l'Unité des services de contrôle interne de l'OPS. Le Directeur du BSP souhaitait un contrôle renforcé du programme

IOS afin d'assurer un examen, une évaluation et un suivi appropriés de tous les systèmes globaux de contrôle interne concernant les \$800 millions en revenus de l'Organisation par période biennale, correspondant à environ \$100 millions en fonds provenant de l'Organisation mondiale de la Santé et \$700 millions en fonds de l'Organisation panaméricaine de la Santé.

5. En août 2006, le Directeur du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS et le Directeur du BSP ont convenu que 1) le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (IOS OMS) poursuivrait son contrôle des projets financés par l'OMS dans la Région des Amériques, comme elle fait dans d'autres régions de l'OMS, à l'aide d'audits de conformité et d'évaluations de l'exécution du programme, et 2) l'OPS prendrait la responsabilité du contrôle interne des projets financés par l'OPS, à l'aide d'audits de conformité et d'évaluations de l'exécution du programme.

### **Audit interne**

6. L'Unité des services de contrôle interne de l'OPS a subi un changement au cours de 2006, lorsque l'Auditeur principal de l'IOS OMS affecté à l'OPS/AMRO a donné subitement sa démission en février 2006 et que l'Auditeur IOS OPS a été transféré à une autre unité de l'OPS en mai 2006. L'Unité IOS de l'OPS a subi ainsi une situation de transition considérable.

7. En août 2006, l'ancien Auditeur de l'IOS de l'OPS a été prié de collaborer temporairement avec la fonction d'audit et de réaliser des audits de terrain. En octobre 2006, un ancien auditeur senior de l'OMS a rejoint l'OPS pour s'acquitter également des audits des bureaux de pays de l'OPS/OMS.

8. Afin de régler le problème du travail d'audit interne qui s'était accumulé, les deux auditeurs ont entrepris une analyse d'évaluation du risque des bureaux de pays, y compris les points de vue des responsables de haut niveau qui étaient directement impliqués dans les bureaux de pays, ce qui s'est traduit par un plan d'audit révisé fondé sur l'évaluation du risque. Par conséquent, les activités de l'IOS en 2006 relèvent de visites d'audit de terrain à quatre Représentations de l'OPS/OMS et à un Centre OPS/OMS. Ces bureaux étaient ceux de la Bolivie, du Brésil, de la Jamaïque, du Nicaragua et l'Institut des Caraïbes pour l'alimentation et la nutrition (CFNI) en Jamaïque respectivement.

9. À compter de mai 2007, la charte, la mission, le plan d'évaluation du risque, les responsabilités et la dotation en personnel de l'Unité des services de contrôle interne de l'OPS font l'objet d'une révision avec l'appui du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS et un consultant extérieur qui est spécialisé dans les services d'audit. L'Auditeur de l'IOS de l'OPS est retourné officiellement à l'Unité des services de contrôle interne en avril 2007. La position de Chargé de l'évaluation a été annoncée et

passera bientôt au comité de sélection. Le poste de Chef de l'Unité des services de contrôle interne de l'OPS sera ouvert à la concurrence en juillet 2007 au plus tard. La révision de la charte, de la mission du plan d'évaluation du risque, des responsabilités et de la dotation en personnel de l'Unité IOS devrait être achevée au cours de l'été 2007.

### **Résultats de l'audit et de l'évaluation**

10. Indépendamment du travail d'audit limité entrepris au cours de 2006, les résultats globaux dans les processus de contrôle, la gestion du risque et la conformité au Règlement financier de l'OPS/OMS dans les bureaux de terrain étaient généralement satisfaisants. Les domaines où des améliorations pouvaient être apportées ont été recommandés aux cadres du Siège et des bureaux de terrain. Des réponses positives ont été reçues des cadres concernant la mise en œuvre des recommandations d'audit.

11. Un domaine qui avait donné lieu à des préoccupations antérieures et qui est presque universel à tous les bureaux de pays de l'OPS/OMS a été celui des Lettres d'accord qui constituent un moyen courant de transférer des fonds à des institutions ou des entités dans la prestation de la coopération technique.

12. Auparavant, il était indiqué que deux facteurs, le manque d'un propriétaire du processus et les faiblesses liées à la technologie de l'information, affectaient l'efficacité de la gestion des Lettres d'accord.

13. En fonction des recommandations de l'audit interne, le Directeur de l'OPS a désigné, au début de 2007, un propriétaire du processus qui a la responsabilité globale, entre autres, de :

- La conformité globale aux conditions des Lettres d'accord ;
- Le maintien du registre pour toutes les Lettres d'accord ;
- La vérification du suivi par le responsable technique de la soumission des rapports administratifs et techniques requis de la part du donataire, et
- L'approbation des modalités de paiement.

### **Suivi et exécution**

14. L'Unité IOS suit l'exécution de toutes ses recommandations en matière d'audit et vérifie l'exécution déclarée au cours des visites d'audit subséquentes. Le personnel de l'IOS note la ponctualité de l'exécution des recommandations d'audit.

**Vérificateur externe**

15. Le Bureau des services de contrôle interne maintient un contact étroit avec le Vérificateur externe de l'OPS. Le travail d'audit est coordonné afin d'éviter la duplication des efforts.

**Aperçu des audits entrepris et/ou répondus au cours de 2006**

16. Au cours de 2006, l'Organisation panaméricaine de la Santé a fait l'objet et/ou a répondu à 21 audits ou évaluations entrepris par l'Unité des services de contrôle interne de l'OPS, par le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS, et par le Bureau d'audit national du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (le Vérificateur externe de l'OPS). Ce total est composé de deux évaluations et 19 audits financiers et administratifs.

- - -